



YWCA
C A N A D A

UNE VOIX NATIONALE.
DES ACTIONS LOCALES.
NATIONAL ADVOCACY.
COMMUNITY ACTION.

**Appel de candidatures
Cycle de recrutement du conseil
d'administration de
YWCA Canada de 2024**

**RENSEIGNEMENTS SUR LA
MISE EN CANDIDATURE**

*Les candidatures doivent être
soumises avant 18 HNP, le 12 avril 2024.*

Formulaire de demande

La date limite pour présenter une candidature est le 12 avril 2024.

Les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire de demande en ligne](#).
Les questions sont fournies à l'avance et présentées dans le document joint pour
consultation préalable au dépôt de la candidature.

Références

**Veillez noter que les candidat·es doivent inclure les coordonnées de deux personnes
en référence.**

Au moins une référence doit être associée à la YWCA si la personne candidate possède une
expérience antérieure au sein de la YWCA.

Processus d'entrevue

Les personnes retenues seront rencontrées en entrevue en avril.

Un·e membre du comité de nomination communiquera avec celles-ci aux coordonnées indiquées dans le formulaire de demande pour fixer une date d'entrevue.

Les entrevues seront réalisées par un·e ou deux membres du comité de nomination et auront lieu virtuellement par vidéoconférence.

Comité de nomination de YWCA Canada

Conformément aux règlements de YWCA Canada, le comité de nomination est chargé de préparer une liste de candidatures au conseil national qui sera présentée pour examen et vote à l'Assemblée annuelle des membres (AAM). Le comité de nomination a des responsabilités supplémentaires qui l'engagent à sonder les membres du conseil national une fois par année et à collaborer avec la présidence du conseil dans la nomination des membres du conseil aux postes de direction.

Le comité de nomination est un comité permanent de YWCA Canada. La présidence du comité est membre du conseil d'administration national et est nommée à ce poste par la présidence du conseil national. Le comité de nomination compte cinq membres. Les cinq membres du comité de nomination doivent posséder de l'expérience comme bénévoles ou employé·es de YWCA Canada ou d'une association membre. Ces membres mettent en œuvre le processus de nomination, réalisent les entrevues et préparent une liste de candidatures (en consultation avec la présidence du conseil national).

Composition actuelle du comité :

- Shifrah Gadamsetti (présidente)
- Clarice Anderson
- Ann Martell
- Jennifer Harrington
- D'autres membres seront confirmé·es lors de l'Assemblée annuelle des membres de juin 2024.

Critères de sélection des membres du conseil

Le comité de nomination exécute son travail conformément aux conditions d'adhésion de YWCA Canada à la YWCA Mondiale, comme définies dans les règlements, qui stipulent que « toutes les administratrices de YWCA Canada doivent être des femmes », c.-à-d. qu'elles s'identifient comme femmes, et qu'« au moins vingt-cinq pour cent des administratrices et des déléguées aux réunions de la YWCA Mondiale doivent être de jeunes femmes ». Les jeunes femmes doivent avoir de 18 à 30 ans (inclusivement) au moment de leur nomination.

Le comité de nomination examine les candidatures sur la base des critères suivants :

Critères	Fondement et description
Diversité	<p>Le conseil national devrait refléter les populations servies par la YWCA. Au moment d'évaluer la composition du conseil national, le comité de nomination tiendra compte de la représentation des groupes suivants (les candidatures considérées ne s'y limitent toutefois pas) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Personnes de couleur ● Personnes autochtones ● Personnes noires ● Personnes en situation de handicap ● Personnes sourdes ou malentendantes ● Personnes aveugles ● Personnes malvoyantes ● Personnes LGBTQIA2s+ ● Personnes non binaires ● Jeunes personnes (de 18 à 30 ans, inclusivement) ● Personnes francophones ● Personnes réfugiées ou immigrantes ● Personnes au vécu pertinent pour le travail de la YWCA
Compétences	<p>Les compétences suivantes sont nécessaires à une gouvernance efficace de YWCA Canada. <i>Les membres du conseil ne doivent pas obligatoirement posséder de l'expérience professionnelle ou bénévole dans ces domaines (présentés en ordre alphabétique), mais doivent s'engager à poursuivre leur apprentissage et leur perfectionnement par le biais d'une participation active au conseil :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances en matière d'anti-oppression et d'antiracisme ● Vérification ● Développement communautaire ● Finances et politiques financières ● Développement de fonds ● Questions relatives à l'égalité entre les genres ● Gouvernance

	<ul style="list-style-type: none"> ● Logement et immobilier ● Ressources humaines ● Droit ● Marketing et communications ● Élaboration de politiques ● Gestion des risques ● Planification stratégique
<p>Valeurs</p>	<p>Les caractéristiques suivantes sont absolument essentielles dans le recrutement de nouvelles personnes au conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Engagement envers les questions féministes, womanistes ou relatives à l'égalité entre les genres. ● Les membres du conseil doivent s'engager à assurer l'égalité entre les genres, se tenir au courant des enjeux pertinents et être aptes à défendre les prises de position de la YWCA. ● Ces personnes doivent démontrer leur engagement envers le bénévolat et reconnaître le rôle positif que joue le secteur bénévole. ● Le travail des membres du conseil est orienté par des philosophies féministes et d'égalité entre les genres. <p>Leadership</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les membres du conseil d'administration doivent avoir la capacité de développer une vision et d'élaborer des stratégies pour en assurer la réalisation. ● Les membres du conseil d'administration doivent être en mesure d'orienter leurs efforts dans une perspective nationale à long terme au sein d'un mouvement, d'un groupe de membres et d'une organisation axée sur les valeurs. ● Les membres du conseil doivent être capables de travailler avec les autres membres du conseil et les partenaires. <p>Intégrité et responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les membres du conseil doivent avoir démontré une grande intégrité et des normes éthiques élevées dans leurs activités personnelles, professionnelles et bénévoles, et doivent être prêt·es à mettre en œuvre les décisions du conseil et à en assumer la responsabilité. ● Les membres du conseil doivent comprendre les tâches et les responsabilités qu'impliquent un conseil d'administration. ● Les membres du conseil doivent appuyer avec passion, courage et compassion les principes de lutte contre le racisme, la discrimination, le colonialisme et le capacitisme. ● Les membres du conseil devraient être en mesure de contribuer à la culture de ce dernier, qui se démarque par son intégrité, ses efforts assidus et sa participation active.

	<p><i>Jugement éclairé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du conseil devraient être en mesure de fournir des conseils judicieux et réfléchis sur un large éventail de questions, ce qui pourrait les obliger à s’informer davantage sur le sujet avant d’en discuter avec le conseil. • Les membres du conseil devraient s’engager dans une pratique d’apprentissage et d’introspection continue. <p><i>Confiance et maturité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du conseil doivent avoir à cœur la performance du conseil dans son ensemble plutôt que leur performance individuelle et traiter les autres avec respect dans l’exécution de leurs fonctions au sein de la YWCA. <p>Contribution financière Les membres du conseil devraient être prêt-es à faire une contribution financière à YWCA Canada (strictement en fonction de leurs moyens) pour démontrer leur engagement et assurer leur crédibilité, dans l’éventualité où ces personnes seraient appelées à solliciter des dons.</p>
<p>Représentation</p>	<p>Le conseil national de YWCA Canada cherche à assurer une représentation équitable des situations géographiques et groupes démographiques suivants :</p> <p>Situations géographiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est et Ontario • Ouest • Nord • Québec <p>Associations membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petites, moyennes, grandes associations • En milieux urbain et rural <p>Âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 % des membres du conseil doivent avoir entre 18 et 30 ans au moment de leur nomination, comme l’exige la YWCA Mondiale.

<p>Expérience</p>	<p>Il est préférable que les personnes candidates possèdent une expérience préalable avec la YWCA Canada ou une association membre à titre d'employées, de bénévoles ou d'administratrices. Toutefois, une participation antérieure au sein de la YWCA n'est pas obligatoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moment de leur élection au conseil national, les membres du conseil doivent être membres en règle d'une association membre canadienne.
	<p>Jusqu'à 20 % du conseil peut être composé de membres qui n'ont pas d'expérience antérieure avec la YWCA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes sans expérience préalable avec la YWCA doivent posséder une expérience pertinente dans les compétences et les valeurs mentionnées ci-haut et démontrer un engagement profond envers la mission, la vision et les valeurs de YWCA Canada.
<p>Conflits d'intérêts</p>	<p>Les membres du conseil national ne doivent pas être actuellement à l'emploi du bureau national de YWCA Canada ou d'une association membre.</p>



**Appel de candidatures
Cycle de recrutement du conseil
d'administration de YWCA Canada
de 2024**

**RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX**

Les candidatures doivent être soumises avant 18 HNP, le 12 avril 2024.

Veillez lire attentivement le contenu de cette trousse (et les ressources mises en lien) avant de soumettre une candidature. Les personnes intéressées y trouveront de l'information sur YWCA Canada, son conseil d'administration, les rôles et les responsabilités des membres de son conseil et les processus de nomination et de sélection.

Cette trousse a été préparée par le comité de nomination de YWCA Canada.

Veillez adresser vos questions à la présidente du comité de nomination, Shifrah Gadamsetti (gadamsettishifrah@gmail.com).

Sièges disponibles

Un total de SIX sièges sont actuellement vacants au conseil d'administration de YWCA Canada. L'Assemblée annuelle des membres (AAM) se tiendra en juin 2024. La YWCA Muskoka accueillera l'AAM 2024 au Bayview Wildwood Resort de Severn Bridge, en Ontario, du mercredi 5 juin au vendredi 7 juin.

Cette année, le comité de nomination accorde la priorité aux femmes des Premières Nations, métisses et inuites. Le comité cherche aussi à recruter des femmes du Nord, de jeunes femmes et des femmes détenant de l'expertise dans les secteurs suivants :

- Finances
- Ressources humaines
- Comptabilité

- Vérification
- Planification stratégique
- Gouvernance

Cette liste ne se veut toutefois pas exclusive, et nous encourageons toute personne souhaitant siéger au conseil à poser sa candidature.

À propos de YWCA Canada

Constituée en 1893, YWCA Canada est la plus ancienne et la plus importante organisation multivocationnelle au service des femmes, des personnes de la diversité de genre et des enfants au pays. YWCA Canada est une organisation caritative et bénévole agissant à titre de corps dirigeant national pour le mouvement de la YWCA au Canada.

Ses associations membres sont présentes dans neuf provinces et deux territoires. YWCA Canada est le principal fournisseur de refuges et de logements pour les personnes qui fuient la violence au pays. YWCA Canada agit et milite pour corriger les injustices que rencontrent les femmes, les enfants et les personnes de la diversité de genre au Canada, par l'entremise de recherches opportunes, de projets réactifs, d'initiatives proactives et de campagnes de sensibilisation utiles. Avec son travail de plaidoyer éclairé, YWCA Canada vise à :

- Mettre fin à la violence fondée sur le genre
- Instaurer un programme national de garderie
- Atteindre l'égalité économique
- Mettre fin à l'itinérance vécue par les femmes, les personnes de la diversité de genre et les enfants

YWCA Canada est fermement résolue à assurer l'équité dans ses politiques, ses pratiques et ses programmes.

Le conseil d'administration national

Le conseil d'administration de YWCA Canada est chargé de superviser l'organisation nationale et d'élaborer des plans stratégiques afin de remplir la mission de la YWCA. Ces derniers sont soumis aux associations membres pour approbation et orientent le travail de l'organisation.

Structure

- Le conseil national compte de 11 à 15 membres. Ces personnes sont élues par les membres lors de l'Assemblée annuelle des membres (AAM).
- Chaque membre du conseil d'administration exerce un mandat de quatre ans.

Si intéressées, ces personnes peuvent occuper leurs fonctions pendant deux mandats, pour un total de huit ans.

- Elles doivent absolument être membres d'une association membre de la YWCA. Les personnes candidates qui ne le sont pas actuellement pourront adhérer à une association membre à leur nomination au conseil d'administration national.
- **Une personne n'a pas besoin de demeurer dans un secteur géographique précis à proximité d'une association membre pour poser sa candidature**

Gouvernance

YWCA Canada est une organisation fédérée.

Ses membres sont des associations de la YWCA, organisations basées sur l'adhésion de membres et qui fonctionnent comme des entités indépendantes. Toutes les associations membres sont autonomes et gouvernées par un conseil d'administration local. YWCA Canada est une association membre de la YWCA Mondiale, mouvement mondial œuvrant pour le pouvoir d'agir, le leadership et les droits des femmes dans plus de 120 pays et 20 000 collectivités locales.

Elle est gouvernée par des politiques établies par les règlements de la YWCA Mondiale et ses associations membres canadiennes et administrée par un conseil d'administration élu par les associations membres.

Investissement de temps

Le conseil d'administration de YWCA Canada implique un investissement de temps important. Au minimum, les personnes élues devraient être prêtes à respecter les engagements suivants :

- **Se préparer et assister aux deux réunions en personne par année** (qui commencent le vendredi soir, se poursuivent le samedi toute la journée et se terminent le dimanche en avant-midi). Ces réunions ont généralement lieu à Toronto, la troisième fin de semaine de novembre et la troisième fin de semaine de février. **Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont payés par YWCA Canada.**
- **Se préparer et assister à l'AAM (qui dure normalement quatre jours), qui a lieu au début de juin et est accueillie par une association membre.** Le conseil tient également ses propres réunions à ce moment. Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont payés par YWCA Canada.
- **Se préparer et participer aux conférences téléphoniques du conseil** (environ huit par année, de deux heures chacune).
- **Prendre part à au moins un comité ou groupe de travail.** Cela nécessite un

investissement de temps supplémentaire pour les réunions, la préparation et la production de rapports. De plus, après une année au conseil, les membres doivent présider un comité ou assumer un poste de direction au conseil.

- Un apprentissage et des lectures autonomes.
- Des communications par courriel fréquentes.
- Faire de la sensibilisation auprès des associations membres régionales et leur servir de personne-ressource.

Valeurs et volonté d'apprendre

Les idéologies féministes et d'égalité entre les genres orientent le travail du conseil national. Ce dernier prend part à des séances d'apprentissage et de développement sur une base continue. Cela implique souvent de participer à des ateliers animés par des spécialistes et de faire soi-même des lectures et de la recherche en préparation des discussions de groupe prévues. Les personnes candidates doivent avoir la volonté de s'investir avec respect dans ces efforts d'apprentissage, de réflexion et de croissance aux côtés des autres membres du conseil.

Politiques et documents importants

Il est recommandé de lire attentivement le matériel suivant avant de soumettre une candidature au conseil national. Cela permet de mieux comprendre les rôles et les structures du conseil national, ce qui est attendu des membres et les priorités actuelles du travail du conseil :

- [Rapports annuels de YWCA Canada](#)
- [Politique du bureau national contre le harcèlement](#) (en anglais seulement)
- [Protocole de respect mutuel de YWCA Canada](#) (en anglais seulement)

Soutien pour les personnes nouvellement membres

Le conseil national est conscient que le fait de se joindre à un nouveau conseil apporte son lot de difficultés et soutient les personnes nouvellement membres en :

- leur fournissant une trousse d'orientation qui contient de l'information sur les règlements, les constitutions, les comités et les responsabilités des membres du conseil. Cette trousse doit être passée en revue avant la première réunion du conseil national en septembre (tenue en ligne);
- organisant une séance d'orientation lors de la première réunion en personne (en novembre), qui comprend une présentation et des occasions de poser des questions;
- les jumelant à un·e membre existant·e pour recevoir un encadrement et du soutien tout au long de leur première année de mandat.